

Avis n° 2019/03-01
relatif à l'accréditation de l'Institut supérieur de l'automobile
et des transports de Nevers (ISAT)
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole et établissement

Université de Dijon (Université de Bourgogne)
Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers (ISAT)
Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur
Nom d'usage : ISAT Nevers
Académie : Dijon
Site de l'école : Nevers, nouveau site : Auxerre

Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2016/04-03

Objet de la demande d'accréditation

Dossier F : Rattachement du diplôme Ingénieur diplômé de l'Université de Dijon dans la spécialité Génie industriel en formation initiale sous statut d'apprenti à l'ISAT

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers,
- Vu le rapport établi par Anne-Marie JOLLY (membre de la CTI et rapporteure principale), et présenté lors de la séance plénière du 12 mars 2019,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'ISAT, Institut supérieur de l'automobile et des transports, est une école interne de l'université de Bourgogne et membre du pôle thématique Ingénierie et Management Polytechnicum de l'université Bourgogne Franche Comté.

Fondé en 1991, l'ISAT forme à Nevers Magny-Cours depuis près de 30 ans des ingénieurs en filière classique et par apprentissage d'envergure internationale pour tous les métiers de la filière automobile, transports, infrastructures et réseaux multimodaux.

L'ISAT compte plus de 700 étudiants dont une centaine d'apprentis et 25 doctorants. Il compte plus de 50 intervenants du monde de l'industrie, une équipe de 45 enseignants et chercheurs et 24 agents administratifs et technique sur le site de Nevers.

Mobilités internationales, double-diplômes, immersion professionnelle tout au long de la formation, pédagogie innovante font des étudiants et apprentis ISAT des ingénieur.e.s dont l'agilité est reconnue par le monde industriel comme en attestent les différents classements Usine Nouvelle, Ed Universal et l'Etudiant.

En adéquation avec l'évolution des métiers de la mobilité, l'ISAT ouvre en 2018 un nouveau département en cycle ingénieur spécialisé sur les infrastructures et réseaux de transports et souhaite intégrer en 2019 une formation d'ingénieur en Génie industriel par apprentissage.

Le laboratoire DRIVE est adossé à l'ISAT, spécialisé en énergétique et propulsion, en communications inter-véhicules, en confort acoustique et vibratoire et en matériaux composites.

La vie associative étudiante est organisée autour de 2 fédérations :

- ISATECH qui regroupe une douzaine de projets technologiques pédagogiques et ludiques
- BDE bureau des étudiants qui regroupe toutes les associations humanitaires, sportives, événementielles et une Junior Entreprise Consult'ISAT.

Formation

L'ISAT comptera avec le rattachement de la filière à Auxerre, cinq formations :

- 1) Une formation d'ingénieur sous statut étudiant en génie mécanique se décomposant en un cycle préparatoire et un cycle ingénieur proposant 3 départements de spécialisation :
 - Département mécanique et ingénierie des transports
 - Département énergétique, propulsion, électronique et environnement
 - Département infrastructures et réseaux de transport
- 2) Une formation sous statut apprenti en génie mécanique en cycle ingénieur proposant 2 options :
 - Ergonomie & biomécanique
 - Achats techniques
- 3) Une formation sous statut apprenti en génie industriel à la rentrée 2019 en cycle ingénieur proposant 3 options :
 - Industrialisation
 - Sécurité des process
 - Maintenance et logistique industrielle
- 4) Un master de recherche en mécanique et ingénierie
 - Matériaux, structures et vibro-acoustique
- 5) Un master de recherche international cohabité avec Polytech Orléans, Automotive Engineering for Sustainable Mobility avec deux options :
 - Dynamique du véhicule / véhicule intelligent
 - Gestion énergétique pour la mobilité durable

Évolution de l'institution concernant le rattachement de la formation en Génie industriel

Mots clés de la formation définis par l'école

Génie industriel, Industrialisation, Sûreté de processus, Maintenance, Logistique, Qualité, Production

Le rattachement de la formation en Génie Industriel à l'ISAT avait été souhaité par la CTI. Actuellement cette formation manque de visibilité ; l'objectif en la rattachant à un institut interne ayant déjà une formation par apprentissage avec le même CFA est de générer une dynamique commune pour ces deux formations.

Il apparaît nécessaire pour la période restant à courir jusqu'au prochain audit périodique de poursuivre les recommandations émises en 2016 par la CTI en particulier en ce qui concerne les ressources humaines.

Points forts

- Rattachement à une école attractive et visible
- Bénéfices réciproques à tirer de deux spécialités complémentaires
- Aménagement du territoire bourguignon
- Expérience de l'apprentissage
- Besoins des entreprises

Points faibles

- Il n'existe qu'un IUT à Auxerre, il est donc important que les élèves de la spécialité Génie industriel à Auxerre fréquentent les élèves de l'école à Nevers
- Pas de lien recherche-enseignement dans la formation actuelle
- Les compétences attendues dans la spécialité Génie industriel sont à revoir pour créer une offre de formation vraiment complémentaire avec la spécialité Génie mécanique
- Trop d'enseignants et de personnels ont un statut précaire

Point de vigilance pour l'université :

- Toute augmentation des effectifs nécessitera l'affectation de postes

En conséquence

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Modification de l'accréditation (transfert de la formation de l'université vers l'école) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'Université de Dijon, spécialité Génie industriel , en partenariat avec l'ITII Bourgogne sur le site d'Auxerre	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2021-2022	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'Université de Dijon, spécialité Génie industriel , en partenariat avec l'ITII Bourgogne sur le site d'Auxerre	Formation continue	2019	2021-2022	maximale

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Ne pas augmenter les effectifs sans nomination de personnel
- Introduire le lien recherche dans la formation
- Revoir les compétences en lien avec la spécialité Génie mécanique
- Imaginer les moyens pour mettre en contact les élèves de la spécialité Génie industriel et Génie mécanique

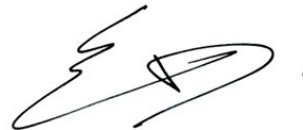
Recommandation adressée à l'Université :

- Affecter des postes pour la pérennité de cette formation

Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 mars 2019.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 16 avril 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON





**Complément d'Avis n° 2016/04-03
relatif à l'accréditation de l'Université de Dijon et à
l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT)
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Objet

Dossier A Dossier F : Rattachement du diplôme Ingénieur diplômé de l'Université de Dijon dans la spécialité Génie industriel en formation initiale sous statut d'apprenti à l'ISAT

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9,
- Vu la demande présentées par l'Université de Dijon et par l'Institut supérieur de l'automobile et des transports,
- Vu le rapport établi et présenté lors de la séance du 12 mars 2019,

Dans l'avis n° 2019/03-01, la Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable au rattachement de la formation dans la spécialité Génie Industriel à l'Institut supérieur de l'automobile et des transports.

En conséquence

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur :

Arrêt du recrutement pour la formation suivante :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire
Ingénieur diplômé de l'Université de Dijon, spécialité Génie industriel , en partenariat avec partenariat avec l'ITII Bourgogne sur le site d'Auxerre	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019
Ingénieur diplômé de l'Université de Dijon, spécialité Génie industriel , en partenariat avec l'ITII Bourgogne sur le site d'Auxerre	Formation continue	2019

Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 mars 2019.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 16 avril 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON